



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 12 Avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Samedi 12 Avril à 9 H 00, les membres de la Fédération Départementale des Chasseurs des Alpes-Maritimes se sont réunis à Drap, dans les Alpes-Maritimes, à l'espace Jean FERRAT, sur convocation du Conseil d'Administration, par publication effectuée dans le journal « Nice-Matin ».

Cette Assemblée s'est tenue dans les formes requises par les statuts et le règlement intérieur de la Fédération Départementale des Chasseurs des Alpes-Maritimes, adoptés par l'Assemblée Générale du 11 Février 2020.

Sur les 183 adhérents territoriaux à jour de leur cotisation (saison en cours 2024/2025), que compte la Fédération Départementale des Chasseurs des Alpes-Maritimes, 110 étaient présents et ou représentés.

L'Assemblée, normalement constituée, peut valablement délibérer pour les résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale.

Le Bureau de l'Assemblée est ainsi constitué et approuvé par l'Assemblée Générale :

- | | |
|--------------|-------------------------------|
| ● Président | Monsieur CAUJOLLE Jean-Pierre |
| ● Secrétaire | Monsieur CLARY Francis |
| ● Trésorier | Monsieur SQUIRI Jean-Pierre |

Le Président CAUJOLLE met à disposition des adhérents :

- ▶ Le registre comportant les feuillets de présence
- ▶ Un exemplaire de la lettre de convocation
- ▶ Le rapport général du Commissaire aux Comptes
- ▶ Les statuts et le règlement intérieur.
- ▶ Les comptes rendus des différents Conseils d'Administration de la saison écoulée

Après quelques mots de bienvenue, le Président Jean-Pierre CAUJOLLE déclare l'ouverture de l'Assemblée Générale 2025, il communique l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024



2. Rapport moral par Jean-Pierre CAUJOLLE, Président
3. Rapport d'activités par Monsieur Francis CLARY, Secrétaire Général
4. Rapport financier par Monsieur Jean-Pierre SQUIRI, Trésorier
5. Rapport de Monsieur ARTUSO, Commissaire aux comptes
6. Election de M. Jean-Pascal RIMINUCCI, Administrateur UG 11, coopté en Conseil d'Administration le 24 février 2025
7. Vote des résolutions financières et des cotisations statutaires et autres
8. Stand de Tir de La Lare : Information sur le suivi de l'achat
9. Remise des médailles FDC ainsi que les diplômes pour l'AGAGGAM
10. Questions diverses avec interventions des congressistes
11. Clôture des travaux

M. NARDELLI, Maire de Drap, remercie l'ensemble des chasseurs du département présents et les félicite pour leur investissement au niveau de la biodiversité.

Le Président Fédéral Jean-Pierre CAUJOLLE remercie toutes les personnalités présentes et fait ensuite lecture de son rapport moral.

Monsieur Frédéric VILAIN – Technicien Cynégétique Supérieur, présente le rapport d'activités de M. Francis CLARY, Secrétaire pour la saison cynégétique 2023/2024 et celui de la saison en cours (2024/2025).

Monsieur Jean-Pierre SQUIRI, Trésorier, rend compte de la gestion financière pour l'exercice 2023/2024. Il présente également le budget prévisionnel unique (FDC + FDC DGG) pour la saison prochaine (2025/2026).

M. Patrick ARTUSO, Commissaire aux Comptes présente son rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2024. Il certifie l'exactitude des comptes qu'il certifie comme sincères et véritables.

Le Président Jean-Pierre CAUJOLLE, propose ensuite à l'Assemblée Générale de passer au vote des résolutions suivantes :



Résolution N° 1 : (Approuvée à l'unanimité)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président M. Jean-Pierre CAUJOLLE, le rapport d'activités, le rapport de gestion par le Trésorier M. Jean-Pierre SQUIRI et les rapports du Commissaire aux Comptes, M. Patrick ARTUSO :

Monsieur Patrick ARTUSO approuve, dans toutes leurs parties lesdits rapports, le bilan le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos au 30 Juin 2024 tels qu'ils ont été présentés, approuve en conséquence les opérations et les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et donne quitus pour son mandat pour cet exercice au Conseil d'Administration.

Résolution N° 2 : (Approuvée à l'unanimité)

L'excédent d'exploitation de 61 144 € est affecté en réserve d'investissement

Résolution N° 3 : (Approuvée à l'unanimité)

Prix du Timbre cynégétique : 79.40 €

Prix du Timbre temporaire 9 Jours : 40 €

Prix du Timbre temporaire 3 Jours : 20 €

Résolution N° 4 : (Approuvée à l'unanimité)

Prix du Timbre grand gibier : 31 €

Prix du Timbre temporaire GG 9 Jours : 16 €

Prix du Timbre temporaire GG 3 Jours : 8 €

Résolution N° 5 : (Approuvée à la majorité – 1 voix contre M. MASSON, Président de l'Association de Chasse de St Vallier de Thiey)

Le montant des participations plan de chasse est inchangé sauf pour le chevreuil qui passe à 25€.



Résolution N° 6 : (Approuvée à l'unanimité)

Le budget prévisionnel unique de l'exercice 2025/2026 (Service Général et Service Dégâts Grand Gibier)

Résolution N° 7 : (Approuvée à l'unanimité)

Prix de la contribution territoriale pour 2025/2026 : 30 €/Adhérent territorial

Résolution N° 8 : (Approuvée à l'unanimité)

Election de M. Jean-Pascal RIMINUCCI au sein du Conseil d'Administration

Le Président CAUJOLLE rappelle également que pour l'achat du stand de tir de la Lare, la signature de la vente est prévue fin mai.

Mme Isabelle BERNIGAUD, Vice-Présidente de la Fédération des Chasseurs procède ensuite à la remise des médailles fédérales :

MEDAILLES DE BRONZE :

- CAR Alain, Chasseur passionné et Président de l'Association de Chasse de PEONE depuis 35 ans
- LANTERMINO Denis, Trésorier et Secrétaire de l'Association de Chasse de BEUIL et membre très actif au sein de la Commission Lièvre depuis 25 ans

MEDAILLES D'OR :

- CAUVIN Serge, Ancien Président de la Fédération Départementale des Gardes Particuliers (de 2008 à 2022)
- FULCONIS André, l'un des plus anciens membres de l'Association de Chasse de ST ETIENNE DE TINEE et Président cette Association pendant de nombreuses années. Il a également été Lieutenant de Louveterie et formateur à l'examen du permis de chasser
- ROCCHIA Joseph, membre de la Fédération Départementale des Gardes Particuliers depuis sa fondation en 1990, au sein de laquelle il occupe le poste de Trésorier depuis 1990



► TOFANELLI Jean-Louis, Administrateur Fédéral de 2011 à 2024. Il a occupé le poste de Trésorier de 2016 à 2024. Il a également été formateur à l'examen du permis de chasser de 2007 à 2024 et nommé responsable de la formation pratique à l'examen du permis de chasser de 2017 à 2024. Il est aussi Président de l'Association de Chasse d'AIGLUN.

Mme MASSIERA Sandrine, Présidente de l'AGAGAM ADCGG06 remet en présence de Monsieur Emile BERTRAND Président d'honneur de l'association les brevets grand gibier :

Brevet Or arc et carabine :

Mr MISITANO Patrice

Mr MASSIERA Laurent

Mr PYOT Nicolas

Mr WITEK Didier

Brevet Or Arc, Carabine et Vénérerie :

Mme MASSIERA Sandrine

M. Jean-Pierre CAUJOLLE donne la Parole à :

► M. Louis BERNARD, Chef de Service du SD06 OFB prend la parole pour remercier toutes les associations spécialisées du département pour leurs investissements pour la chasse.

► Mme. Veronique FAJARDI, Directrice de la Direction Départementale de la Protection des Populations des Alpes-Maritimes prend la parole et présente un point complet sur la situation de la peste porcine africaine en Europe. Elle en profite également pour remercier la FDC06 et tous les chasseurs pour la précieuse aide qu'ils apportent dans ce dossier.

► M. Eric LEFEBVRE, directeur de la DDTM des Alpes-Maritimes et représentant le préfet Hugues MOUTOUH

► M. Jean-Philippe FRERE Vice-Président de la chambre d'agriculture

► Dominique ESTROSI-SASSONE, Sénatrice, remercie le Président CAUJOLLE pour son invitation à participer aux travaux de l'Assemblée Générale. Elle réaffirme son engagement, en tant que membre du



groupe chasse-pêche du Sénat depuis 2014, à défendre sans relâche la ruralité, les communes, les territoires, et par ce biais, la pratique de la chasse.

► M. Eric CIOTTI, Président de la Commission des Finances du Département, conclut les interventions. Chasseur en montagne de longue date à Saint-Martin-Vésubie, il tient à souligner l'importance essentielle du monde de la chasse dans le bon équilibre de notre écosystème. La chasse occupe une place importante et essentielle pour plusieurs millions de Français. La chasse est une activité humaine tout à fait naturelle qui fait vivre nos territoires ruraux.

Jean-Pierre CAUJOLLE donne ensuite la parole aux chasseurs pour débattre des questions diverses.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été abordées, la séance est levée à 12 H 30 et de tout ce que dessus a été dressé, le présent procès-verbal, signé du Président et Secrétaire.

Fait à Nice, le 24 avril 2025

Le Président,

Jean-Pierre CAUJOLLE.

Le Secrétaire,

Francis CLARY.